

# Atelier

## ● Quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?

Synthèse des ateliers thématiques  
issus des rencontres publiques #1 ● juin/juillet 2019

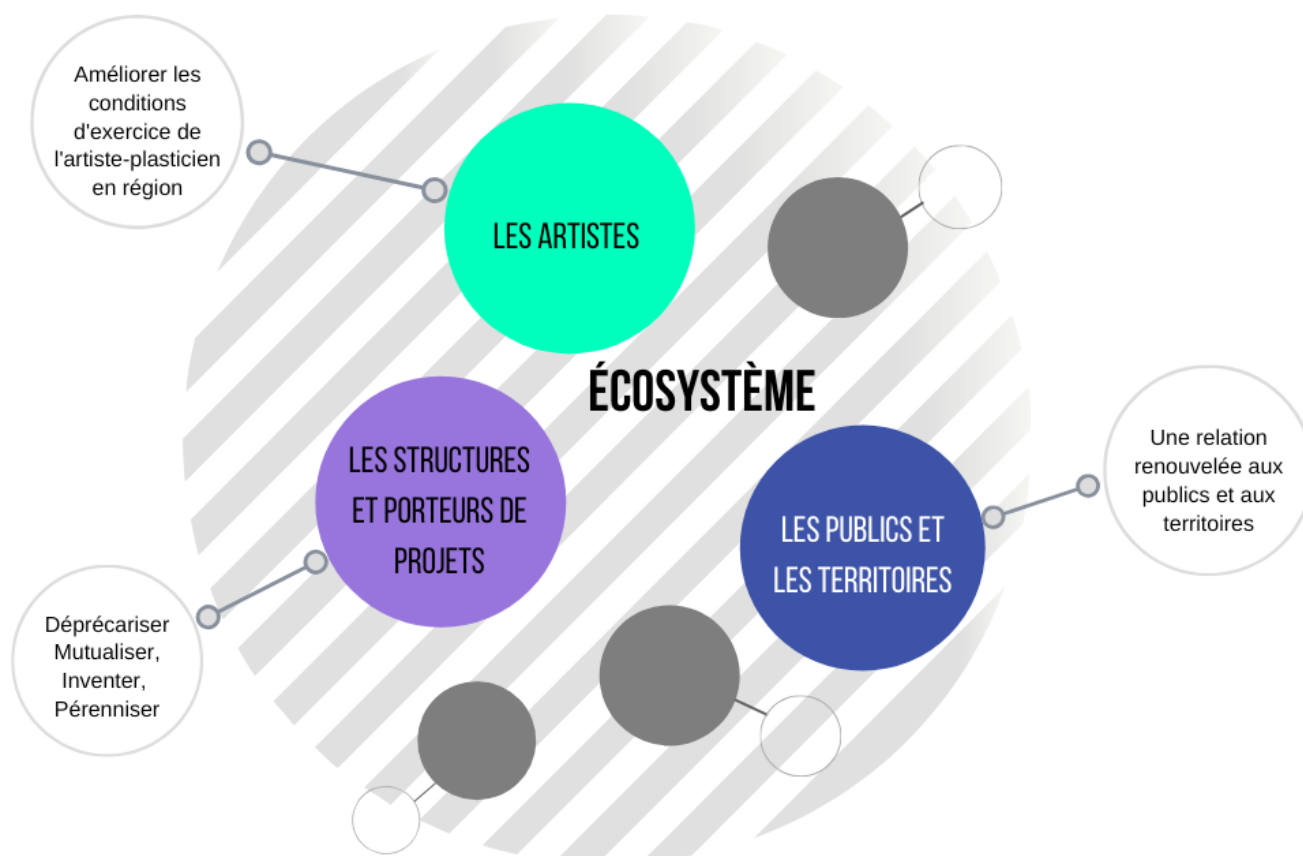
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur  
des arts visuels en Bretagne ● SODAVI 2019/2020

# ● Préambule

## ↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

## ↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

## ↳ Les rencontres publiques #1

La 1<sup>ère</sup> session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

## ↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :  
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

# ● Synthèse de l'atelier

AXE ARTISTES

## ↳ Où et quand ?

- ILLE-ET-VILAINE · Frac Bretagne, Rennes · 3 juillet 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019  
(thématique double avec → Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteurs de l'écosystème ?)

## ↳ Modérateurs.trices

- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes ; a.c.b - art contemporain en Bretagne

## ↳ À propos

Quelles solutions à la pluriactivité des artistes-plasticiens ? Comment se fédérer et structurer le secteur professionnel ? Comment faciliter le parcours professionnel de l'artiste ? Quel modèle économique adopter pour notre secteur ? Comment mieux faire circuler l'information et avoir accès à la ressource ? L'atelier vise à définir les besoins et les attentes des acteurs, dans l'optique d'améliorer les conditions d'activité des artistes-plasticiens et de valoriser leur place dans la vie publique et politique.

## ↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Améliorer et diffuser la ressource professionnelle ;
- Retrouver du relationnel et favoriser l'interconnaissance entre les acteurs ;
- Sensibiliser les politiques aux spécificités du secteur ;
- Travailler sur les questions de rémunération des artistes, des droits et du cadre législatif de la profession ;
- Innover et réinventer les lieux de la création et de sa diffusion, faire évoluer les façons de faire

## ↳ Constats & questions

### ○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Activités de l'artiste :
  - Question de l'isolement géographique des artistes et de la répercussion de celui-ci (ex. : beaucoup d'artistes ne peuvent pas participer à un dispositif d'ateliers portes ouvertes car trop éloignés d'une ville) ;
  - Comment présenter son travail et se mettre en réseau avec les acteurs des arts visuels ? > quelles sont les modalités de collaboration qui peuvent exister ? ;
  - Pluriactivité : comment réduire les écarts potentiels entre la pratique artistique, le travail de création et les modalités de sa visibilité, de sa monstration et de sa diffusion ? ;
  - Question de la position et des droits des artistes face à l'institution > implication et importance des syndicats sur ce point ;
- Ecosystème et accompagnement :
  - Quelle est la ressource disponible selon sa situation géographique (en territoire isolé ou en Métropole) ? > comment avoir accès à du matériel, un atelier, une compétence, une ressource..? (→ exemples : [espace d'auto-réparation de association la Petite Rennes](#), [garage participatif à la ferme de la Harpe à Rennes](#) ou [modèle du café-repair](#)) ;
  - Comment repenser la logique économique de l'art et de l'activité de l'artiste ? (marché de l'art) ;
  - Quels espaces de conseil et d'accompagnement peuvent être développés à l'échelle de la région auprès des acteurs, des collectivités ? (ex. : question de la rémunération dans les appels d'offres) > rôle d'art contemporain en Bretagne qui doit être renforcé sur ce point ? ;
  - Question des lieux et de l'immobilier vacant (lien avec l'urbanisme transitoire) > comment utiliser/accéder à des lieux vides ou temporaires ou éphémères ?

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Activités de l'artiste :
  - Isolement de l'artiste et manque d'échanges ;
  - Précarité des activités artistiques et absence générale d'informations sur le système de retraite ;
  - Difficultés liées à la pluriactivité de l'artiste : créer, administrer, montrer ou diffuser, se présenter, communiquer, donner des cours..tout cela à la fois ;
  - Difficulté à accéder et à répondre aux appels d'offre (cf atelier « Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteurs de l'écosystème ? ») ;
  - Les droits de présentation publique : les artistes ont des droits mais comment les faire valoir automatiquement ? ;
- Ecosystème :
  - Disparition du mécénat culturel dans le paysage des financements ;
  - Question des pratiques professionnelles et des pratiques amateurs : comment peut-on légitimer ou relégitimer des pratiques artistiques ? ;
  - Questions du marché de l'art et de l'économie propre au secteur ;
  - Comment se rencontrer entre pairs, comment accéder à la ressource ? ;
  - Méconnaissance professionnelle : comment faciliter la diffusion de l'information ? ;
  - Il y a peu de fédération entre artistes et/ou personnes syndiquées dans le domaine des arts visuels

↳ Idées & propositions

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Favoriser la mise en réseau des artistes en recensant les contacts, le matériel et les compétences disponibles (via une base de données, un inventaire, un annuaire etc.) > créer une plateforme ou un centre de ressources permettant de répondre à ces besoins ;

- Remettre le relationnel au coeur de nos actions et réinventer les modalités de rencontres : les artistes ont besoin de rencontrer l'ensemble des acteurs qui les accompagnent dans leurs activités (mettre en place un nouveau modèle de rencontre entre artistes et commissaires comme un « speed-dating » de l'art) ;
- Prévoir des temps de workshop ou de travail en commun sur une thématique ;
- Favoriser la création d'ateliers mutualisés, d'espaces partagés ;
- Créer un cadre adapté avec une charte pour l'activité des artistes plasticiens pouvant être diffusée dans le réseau de façon large et ouverte

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Ajuster la rémunération des artistes pour être plus proche des réalités (notamment en lien avec le temps de travail : temps de création, temps de monstration, etc.) ;
- Statut de l'artiste : viser une meilleure connaissance du cadre légal, administratif, social, savoir établir un contrat, pouvoir être dans un esprit de "professionnalisation", respecter la loi sur les conditions de monstration ou de vente par exemple ;
- Proposition de mettre en place un système d'intermittence pour les artistes visuels, sur le modèle du spectacle vivant (au niveau national) ;
- Mettre en place des formations pour les élus sur des problématiques spécifiques au secteur des arts visuels et favoriser l'interconnaissance ;
- Réinventer ou renouveler les typologies de lieux, savoir saisir de nouvelles occasions et mobiliser les municipalités à ce sujet : bails précaires, tiers-lieux etc. ;
- Créer un centre de ressources à l'échelle de la région et développer les ressources locales : créer un annuaire raisonné des lieux et des contacts du secteur



↳ Participant.e.s

○ RENNES / 3 JUILLET 2019

- Alice Bertrand · artiste plasticienne et enseignante
- Marine Bouilloud · artiste plasticienne
- Harold Dupré · artiste plasticien, céramiste
- Catherine Duverger · artiste plasticienne et photographe, membre des Ateliers du Vent · Les Ateliers du Vent, Rennes (35)
- Richard Jouy · artiste plasticien
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35) ; a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Nadège Noisette · artiste peintre
- Gaëlle Pertel · artiste plasticienne et autrice
- Maya Ratovondrahona · artiste peintre

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Yvan Besnard · dessinateur, peintre
- Emilie Caruhel · artiste
- Philippe Erard · photographe
- Jean-François Frelin · photographe
- Arnaud Gautron · peintre
- Charlotte Hogg · dessinatrice, peintre
- Fabienne Houzé-Ricard · artiste peintre
- Virginie Lardièrre · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Jean-Jacques Le Roux · directeur du PHAKT et Président d'a.c.b · PHAKT Centre Culturel Colombier, Rennes (35) ; a.c.b - art contemporain en Bretagne

- Olivier Lerch · conseiller arts plastiques · DRAC Bretagne
- Martine Mathieu · peintre, graveur
- Emmanuel Pajot · artiste peintre
- Emmanuelle Priat · artiste
- Axelle Safran · sculptrice
- Carlos Sa Pereira · accompagnement des artistes allocataires du RSA · Service culturel Conseil Départemental des Côtes d'Armor (22)

## ● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - [contact@artcontemporainbretagne.org](mailto:contact@artcontemporainbretagne.org)

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

[www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte](http://www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte)

Lien vers l'espace de contribution :

[www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques](http://www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques)

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

*a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.*